

DECLARATION DE SUCCESSION de
Feue Madame STEENO Jacquelina

née à Anderlecht le 17 septembre 1936
domiciliée à Molenbeek-Saint-Jean Avenue Carl Requette, 12
décédée à Bruxelles le 2 juillet 2012
veuve de Monsieur VANBESEIN Jacques Léon Maurice

N°

Date du Dépôt :

Expiration du délai :

a) de rectification :

b) de paiement :

Tables des décès :

Vol....., fol....., n°.....

Sommier n° 28/..... art.....

Sommier n° 30/....., art.....

LE SOUSSIGNE

Madame Caroline Madeleine Marguerite VANBESEIN, née à Uccle le 10 février 1958 épouse de Monsieur HENNEBERT Michel Henri Vital Jean Ghislain domiciliés ensemble à Anderlecht Avenue Frans van Kalken, 14/49 Laquelle déclare être mariée sous le régime de la séparation des biens pure et simple en vertu d'un contrat de mariage reçu par le notaire Henri Van Soest ayant résidé à Saint-Gilles le 6 octobre 1986, régime non modifié à ce jour, ainsi déclaré.

Fille de la défunte

Monsieur Xavier Jacques Jean Ghislain HENNEBERT, célibataire, né à Bruxelles le 26 avril 1989 domicilié à Anderlecht Chaussée de Mons, 861.

Petit fils de la défunte

Ici représenté par son administrateur provisoire Maître Gilles OLIVIERS à 1150 Bruxelles, avenue du Chant d'Oiseau, 61 (pouvoirs à compléter)

Mademoiselle Aurélie Yvonne Jacqueline HENNEBERT, célibataire, née à Bruxelles le 15 avril 1991 domiciliée à Anderlecht Avenue Frans van Kalken, 14/019

Petite fille de la défunte

Faisant élection de domicile au dernier domicile de la défunte, mais avec prière au Receveur de l'Enregistrement de bien vouloir adresser la correspondance et les pièces en l'étude du Notaire Liliane Verbruggen, Place Bara, 22 à Anderlecht et auquel il donne pouvoir de pour lui et en son nom, d'établir déposer ou introduire toutes déclarations complémentaires et/ou rectificatives ainsi que toutes requêtes, percevoir toutes restitutions, payer toutes amendes.

DECLARE CE QUI SUIT

I. DECES – DOMICILE FISCAL.

Que feuë **Madame STEENO Jacquelina Maria Theresia**, pensionnée, née à Anderlecht, le 17 septembre 1936, veuve de Monsieur VANBESIEN Jacques Léon Maurice, ayant eu son dernier domicile à Molenbeek-Saint-Jean, Avenue Carl Requette, 12 et décédée à Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique, 32 le 2 juillet 2012.

Annotations aux documents
du bureau :

**LIQUIDATION - PARTAGE de la succession de
Madame Jacqueline STEENO**

Les soussignés :

1. Madame Caroline Madeleine Marguerite VANBESIEN, née à Uccle le 10 février 1958 épouse de Monsieur HENNEBERT Michel Henri Vital Jean Ghislain domiciliée à Anderlecht Avenue Frans van Kalken, 14/49

Fille de la défunte

2. Monsieur Xavier Jacques Jean Ghislain HENNEBERT, célibataire, né à Bruxelles le 26 avril 1989 domicilié à Anderlecht Chaussée de Mons, 861.

Petit-fils de la défunte

Ici représenté par Maître Gilles OLIVIERS à 1040 Bruxelles, rue Père Eudore Devroye, 47, agissant en sa qualité d'administrateur provisoire de Monsieur Xavier HENNEBERT.

Nommé à cette fonction en vertu d'une ordonnance du Juge de Paix du Premier Canton d'Anderlecht en date du 23 septembre 2012

Déclarant avoir accepté ladite succession sous bénéfice d'inventaire devant le greffier du Tribunal de Première Instance de Bruxelles, en date du 28 septembre 2012.

3. Mademoiselle Aurélie Yvonne Jacqueline HENNEBERT, célibataire, née à Bruxelles le 15 avril 1991 domiciliée à Anderlecht Avenue Frans van Kalken, 14/49

Petite-fille de la défunte

Les soussignés sont les héritiers de Madame STEENO Jacqueline Maria Theresia, pensionnée, née à Anderlecht, le 10 septembre 1936, veuve de Monsieur VANBESIEN Jacques Léon Maurice, ayant eu son dernier domicile à Molenbeek-Saint-Jean, Avenue Carl Requette, 12 et décédée à Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique, 32 le 2 juillet 2012.